

Bonjour

Je suis Sylvie Laferriere, propriétaire au Lac Gosselin, St-Paul de Montminy. Je voudrais vous expliquer mon point de vue et vous expliquer pourquoi vous n'avez pas l'acceptabilité sociale des résidents de notre secteur au Lac Gosselin.

Premièrement, nous ne sommes pas autochtones mais nous considérons avons les mêmes droits. Les terrains au Lac Gosselin sont des terrains ancestraux qui appartiennent à ma famille depuis 6 générations, c'est-à-dire, depuis le début de la colonisation de Saint-Paul du Buton, secteur la Rolette. Mes ancêtres ont tout fait pour que les terrains soient conservés dans leur état naturel, et pour protéger le lac et son environnement. Ils ont établi des règlements stricts en limitant de nombre de construction autour du lac et en clôturant les accès au lac dans le but de pouvoir contrôler l'achalandage. De plus, aucun moteur à gaz n'a jamais été autorisé pour conserver notre tranquillité sonore. Nous avons la chance de voir au lac un grand héron, des huards, des canards, plusieurs sortes d'oiseaux. Sur nos terrains se promènent des écureuils, une loutre, un orignal, des chevreuils, des lièvres, des perdrix, un lynx et bien d'autres qui ne se sentent pas menacés car nous avons appris à les respecter dans leur environnement. Nous savons que notre montagne est un habitat naturel propice pour la grive de Bicknell qui a été vue sur la montagne de la grande coulée à St-Philémon et notre montagne possède les mêmes caractéristiques. De plus, la montagne d'en face où se situe le mont St-Anne, va être affecté par la construction d'un projet d'éolienne qui va touché 80% de l'habitat de la Grive de Bicknell au Québec. Nous pensons qu'il faut préserver la montagne pour lui donner la chance de pouvoir s'y loger étant

donné qu'une grande partie de son habitat va être détruit et nous savons qu'il faudra plus de 25 ans avant de retrouver un habitat aussi idéal que la montagne l'est actuellement.

Pour ces raisons importantes à nos yeux, et par respect pour les efforts qu'ont déployés nos ancêtres pour conserver cet endroit calme et naturel,

Nous vous demandons de déplacer la B5 car nous croyons que cela va affecter notre qualité sonore et visuelle, et perturber la vie de nos amis animaux que l'on aime côtoyer. Déplacer la B5 donnera aussi une chance à la grive de Bicknell de trouver un refuge dans cet habitat idéal lors de la réalisation de l'installation d'éolienne sur la rive Nord, projet d'envergure qui affectera 80 % , donc elle aura bien besoin qu'on lui conserve un secteur intact. Nous savons que l'alternative 2 pourrait être utilisée et que Kruger devrait même envisager l'installation d'une 2<sup>ième</sup> éolienne sur ces mêmes terres pour la rendre plus rentable. De plus, une bonne partie de l'accès à l'alternative 2 est déjà là.